



POPULATION
INNOVATION
CAPITAL
INFRASTRUCTURE
SOUPLESSE

Possibilité de croissance au Nouveau-Brunswick

Recherche sur la
marijuana, production
de marijuana et service
à valeur ajoutée



**Possibilité de croissance au Nouveau-Brunswick
Recherche sur la marijuana, production de
marijuana et service à valeur ajoutée**

Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1 Canada

ISBN 978-1-4605-1170-1 (édition imprimée)
ISBN 978-1-4605-1172-5 (PDF: française)

10913

Message du ministre

Les industries traditionnelles de la foresterie, des mines et de l'aquaculture du Nouveau-Brunswick, qui connaissent depuis longtemps un succès et une prospérité, ont façonné les fondations de notre province et la trajectoire de son développement économique. En plus de miser sur nos forces de longue date, il est important, comme province, que nous tirions parti des nouvelles possibilités et des marchés émergents afin que le Nouveau-Brunswick soit une source et une destination de talents, d'entrepreneurs et de capital de croissance, mais aussi que nous retenions nos citoyens, attirions de nouveaux investissements et encourageons l'immigration.

Le Plan de croissance économique, élaboré en collaboration avec des milliers de Néo-Brunswickois, fournit le cadre qui stimulera l'économie du Nouveau-Brunswick. C'est un plan d'orientation qui donne un aperçu de la façon dont le gouvernement se mobilisera pour s'assurer que des efforts coordonnés et complémentaires sont déployés pour améliorer l'économie du Nouveau-Brunswick et profiter du maximum de retombées. L'une des priorités du Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick consiste à cibler les activités de développement économique dans les domaines offrant un réel potentiel de croissance. L'une des possibilités cernées est l'exploitation du secteur de la marijuana au Nouveau-Brunswick.

La province du Nouveau-Brunswick compte de nombreux atouts et attributs qui lui permettent de se démarquer de la concurrence. Nous devons tirer parti de ces forces pour créer de nouvelles possibilités et profiter de nouveaux marchés. La marijuana thérapeutique est actuellement consommée par plus de 70 000 personnes au pays, et les possibilités de croissance dans ce secteur sont vastes. Nous voulons que le Nouveau-Brunswick puisse tirer profit de nouvelles industries – telle l'industrie de la marijuana thérapeutique – et c'est pourquoi nous avons choisi la marijuana comme possibilité de croissance économique.

Cette perspective de croissance est pilotée par l'Opportunités NB et de nombreux autres partenaires des secteurs public et privé. Le gouvernement a mis en place un comité d'intervenants clés qui étudiera les défis en matière de sécurité publique liés à la marijuana ainsi que les possibilités de développement économique qui en découlent.

La ministre responsable d'Opportunités NB,
Francine Landry



Le Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick

Canaliser nos efforts en matière de développement économique

Le Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick est le résultat de consultations utiles menées auprès de centaines de dirigeants communautaires et chefs d'entreprise de la province. Il fournit au gouvernement provincial un cadre afin d'accélérer la croissance économique au Nouveau-Brunswick.

De plus, le plan décrit le rôle du gouvernement – y compris l'ensemble des ministères, des organismes et des organisations connexes – afin de fournir des efforts concertés et complémentaires, et ainsi améliorer l'économie du Nouveau-Brunswick et établir une base solide pour l'avenir. La croissance de notre économie se traduira par la stabilité budgétaire nécessaire pour que notre province demeure un lieu où il fait bon vivre et travailler.

Le Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick est basé sur cinq secteurs clés :

- **POPULATION** – Nous créerons des emplois en augmentant considérablement le nombre de nouvelles personnes et d'expatriés qui s'établissent dans la province pour y mener des carrières et en consacrant des efforts accrus et mieux ciblés à la formation et à l'harmonisation des compétences.
- **INNOVATION** – Nous favoriserons une économie novatrice en investissant d'avantage dans la recherche-développement, en soutenant les entreprises à fort potentiel de croissance et en transformant le gouvernement grâce à de nouvelles technologies novatrices.
- **CAPITAL** – Nous attirerons des investissements du secteur privé en améliorant notre climat d'affaires et en relevant les principaux défis qui nuisent à la concrétisation des possibilités de croissance.
- **INFRASTRUCTURE** – Nous investirons davantage dans l'infrastructure économique qui permet aux industries de continuer à investir ici et qui nous aide à attirer des gens de talent de partout dans le monde.
- **SOUPLESSE** – Nous augmenterons la vitesse à laquelle le gouvernement interagit avec le milieu des affaires et nous nous efforcerons d'établir un partenariat plus fort avec les industries afin de faire progresser la province tout en respectant un cadre financier durable.

S'efforcer de réaliser les possibilités de croissance

Le Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick entend tirer parti des industries, des atouts et des caractéristiques clés de la province pour élaborer une solide proposition de valeur à l'appui de l'investissement des entreprises. La compétitivité du marché mondial n'a jamais été aussi féroce; le Nouveau-Brunswick doit concentrer ses efforts, et cerner et définir ses forces afin de se démarquer de la compétition et de devenir un chef de file sur la scène nationale et internationale.

Le gouvernement travaillera avec des experts en la matière dans chacun des ministères, ainsi qu'avec des partenaires du secteur privé et du milieu communautaire, afin de mettre au jour les possibilités de croissance. Une possibilité de croissance est une activité qui donnera lieu à des investissements progressifs des entreprises et à la création d'emplois, se traduisant par un accroissement soutenu du PIB et des recettes fiscales. Les possibilités seront établies en fonction des éléments suivants:

1. la portée et l'étendue de la possibilité (nous devons accroître le PIB);
2. le délai avant de sentir les répercussions (nous devons connaître une croissance à court terme pour stimuler l'économie);
3. une définition claire et pertinente du rôle du gouvernement et des ressources requises (ce ne sont pas toutes les possibilités d'investissement des entreprises qui nécessitent la participation du gouvernement; dans certains cas, un coup de pouce suffit);
4. un rendement défini des investissements des contribuables (nous devons démontrer que l'investissement public dans les possibilités fera croître les recettes fiscales).

Possibilité de croissance : Recherche sur la marijuana, production de marijuana et service à valeur ajoutée

L'industrie de la marijuana offre de vastes possibilités aux parties intéressées et aux intervenants en raison notamment de la taille de l'industrie et de la demande sur le marché. Nous pensons que le Nouveau-Brunswick offre une forte proposition de valeur pour ce qui est de l'aménagement et de la gestion des infrastructures requises pour l'industrie de la marijuana au Canada.

Le Nouveau-Brunswick possède de grands bâtiments qui sont libres, une main-d'œuvre instruite et qualifiée et un réseau de transport multimodal qui nous relie par bateau, par train et par camion au centre du Canada, aux provinces de l'Atlantique, aux États-Unis et à l'étranger.

Au Canada, la loi permet la possession, la consommation et la culture de marijuana à des fins médicales et l'on estime que le nombre d'ordonnances de marijuana prescrites à des fins médicales au Canada augmentera de 30 % par trimestre. En juillet 2016, environ 70 000 ordonnances ont été prescrites au Canada. Cela représente, en soi, un débouché important pour les producteurs et ceux qui fournissent des services au secteur.

Le Nouveau-Brunswick, qui compte plusieurs organisations participant aux activités de la recherche et du développement, est déjà à la tête de l'industrie de la marijuana au Canada atlantique. Le Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick, situé à Fredericton, effectue des analyses variées et est le principal testeur de marijuana thérapeutique au pays. L'organisme Organigram de Moncton est titulaire d'une licence de producteur de marijuana thérapeutique et deux autres entreprises sont à l'étape préalable à la délivrance de la licence du processus de demande. Il s'agit d'International Herbs Medical Marijuana Inc. (Zenabis) d'Atholville et de Tidal Health Solutions Inc. de St. Stephen. Les deux demandes seront soumises à l'inspection finale de Santé Canada une fois que les entreprises auront effectué toutes les améliorations nécessaires à leurs infrastructures, satisfait aux exigences de sécurité et pourront démontrer qu'elles peuvent produire de façon sécuritaire. À mesure que progresseront les démarches de ces entreprises, nous verrons davantage de possibilités de production, de recherche et de formation partout dans la province.

En plus d'Opportunités NB, le gouvernement s'est associé à EPFT, à AAP, à JSP, au MS et au Secrétariat du Conseil de l'emploi. Les partenaires externes qui seront appelés à jouer un rôle sont notamment le Conseil de la recherche et de la productivité, Financement agricole Canada, l'APECA, les Premières Nations et les titulaires de licence actuels.

Nous avons déterminé des mesures sous-jacentes aux cinq piliers énoncés dans le Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick qui nous aideront à consolider et à développer du secteur de la marijuana au cours des prochaines années.

Gens – Renforcer la main-d’œuvre

- Amplifier la présence de l’industrie déjà existante au Nouveau-Brunswick ainsi que les perspectives d’emploi.
- Élaborer un programme propre à l’industrie pour les étudiants des collèges et des universités de la région et en faire la promotion afin d’aider ceux-ci à poursuivre des carrières en recherche, en gestion et en production. Faire la publicité du programme d’un bout à l’autre du pays.

Innovation

- Faire le pont entre l’entrepreneuriat à petite échelle et les programmes éducatifs et collégiaux afin d’encourager la densité du savoir et la croissance des ressources.
- Recourir aux technologies mobiles, aux médias sociaux et à d’autres voies de communication émergentes pour accentuer l’investissement et l’implantation du Nouveau-Brunswick dans le volet de la recherche et de la technologie du secteur.
- Bâtir le « meilleur » centre d’infrastructures et groupe de recherche qui soit afin d’attirer de nouveaux investissements.

Capital – Davantage d’investissements du secteur privé

- Promouvoir le Nouveau-Brunswick en tant que chef de file du secteur de la recherche sur la marijuana, et de la production et de la distribution de marijuana au Canada atlantique.
- Explorer les possibilités d’investissements privés en ce qui concerne les services indirects et les avantages économiques découlant de l’industrie.

Investissement dans l'infrastructure stratégique

- Voir à faire les investissements appropriés dans les infrastructures de transport routier, aérien et portuaire.
- Promouvoir l'emplacement stratégique du Nouveau-Brunswick et ses infrastructures de transport (ferroviaire, routier et portuaire) comme un avantage concurrentiel clé qui explique pourquoi cette industrie devrait avoir son siège social au Nouveau-Brunswick.

Encourager l'agilité et la vivacité au sein du secteur public et dans tous les secteurs de l'économie

- Élaborer un plan d'investissements stratégiques à long terme proposant une feuille de route pour l'intégration des installations et des organisations de la province reliées à la marijuana.
- Travailler de concert avec l'industrie pour évaluer les nouveaux marchés cibles et en créer.
- Collaborer avec les partenaires pour veiller à ce que ces derniers tirent des avantages économiques de cette nouvelle industrie.
- S'assurer l'appui continu du public à l'industrie en brossant un tableau des avantages économiques et de la façon dont ces avantages se répercutent dans la collectivité.

